

La Marseillaise

Histoire d'un hymne par Michel Vovelle

Nous reproduisons ici, dans son intégralité, le texte de l'historien Michel Vovelle qui, en introduction du livret sur « La Marseillaise », retrace le destin singulier du chant révolutionnaire devenu hymne national.

La Marseillaise, le premier et sans doute le plus célèbre des hymnes nationaux modernes, a une histoire à la fois exemplaire et singulière. Elle est le produit d'un moment, la Révolution française, sur le point, en 1792, d'affronter la coalition de ses adversaires du dehors et du dedans en faisant appel aux forces vives de la nation. Patriotique et révolutionnaire tout à la fois, elle s'est imposée durablement, jusqu'à aujourd'hui, comme le point de ralliement des défenseurs de la Liberté conquise, non seulement en France, mais ailleurs dans le monde. On peut être surpris de la fortune de ce chant, l'œuvre presque unique d'un musicien modeste, dont le souffle transfigure la simplicité du texte comme de la ligne mélodique. Pour comprendre, il faut se reporter aux circonstances mêmes qui l'ont vu naître.

L'hymne des Marseillais, hymne de la Révolution française

Le Chant de guerre pour l'armée du Rhin a été composé à Strasbourg, le 25 avril 1792, par Joseph Rouget de Lisle, capitaine du génie, au lendemain, ou presque, de la déclaration de guerre par la



Illustrations
originales de M.-C.
Barbier
© CNDP

France révolutionnaire au « Roi de Bohême et de Hongrie », le 20 avril de la même année. Cette déclaration constitue le prélude à la montée du mouvement révolutionnaire qui va aboutir, moins de cinq mois plus tard, à la chute de la monarchie, le 10 août 1792. Rouget de Lisle est l'écho sonore de ce moment crucial, où la Révolution prend un nouveau cours.

Le soulèvement à ses débuts avait déjà produit des chants populaires, paroles simples et énergiques du *Ça ira*, puis de *La Carmagnole*, cri de violence et d'espoir, chant de ralliement des sans-culottes. Mais ces refrains n'avaient point la portée d'un hymne dans lequel la collectivité pût se reconnaître. Chez les musiciens professionnels, les premières grandes célébrations, entre 1790 et 1792, témoignaient de la recherche d'un nouveau mode d'expression, à la hauteur des circonstances, comme on disait, et Gossec, dans son admirable *Peuple éveille-toi*,

inaugurait, avec d'autres, le recours aux larges masses chorales et aux cuivres qui allait marquer la nouveauté des harmonies révolutionnaires.

Entre la simplicité du *Ça ira* et la solennité de la musique officielle, *La Marseillaise* trouve son originalité. Rouget de Lisle, né en 1760 à Lons-le-Saunier, d'une famille de petits notables, a fréquenté l'école du génie de Mézières. D'une garnison à l'autre, entre 1784 et 1789, il a mené la vie d'officier, mais sa passion de rimer et de composer, l'ont conduit dans le Paris de la Révolution, où il a tenté modestement sa chance dans les opéras au goût du jour.

Lorsqu'il reprend du service en 1791 à Strasbourg, cet auteur dilettante est aussi un officier patriote. Dans cette ville frontière, dont le maire Dietrich, riche industriel, rallié avec modération à la Révolution, est encore un homme en vue, la rencontre s'opère avec les officiers de la garnison, nobles libéraux ou roturiers. Leur patriotisme encore inébranlé les rend suspicieux à l'égard des émigrés et des contre-révolutionnaires. Rouget de Lisle appartient à l'élite de la société des Amis de la Constitution qui dirige le mouvement, proclamant : « Aux armes citoyens ! L'étendard de la guerre est déployé. Il faut combattre, vaincre ou mourir... ». Les thèmes de ce qu'on intitulera bientôt *La Marseillaise* sont déjà sur toutes les lèvres : ce qui s'est passé le 25 avril 1792, immortalisé plus de cinquante ans plus tard par un tableau du peintre Pils qui a fixé la légende, prend des libertés avec la réalité. On y voit Rouget de Lisle, chantant le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, dans le salon du maire Dietrich. Or, il semble que ce soit au lendemain d'une nuit d'enthousiasme que l'auteur ait présenté son morceau, interprété par Dietrich... Mais au vrai, quelle importance ?

C'est un chant de guerre : « Aux armes citoyens ! Formez vos bataillons... », dénonçant les rois conjurés, les traîtres auxquels on oppose soldats et héros magnanimes, défendant leurs fils et leurs compagnes : *La Marseillaise* fixe pour longtemps les clichés de la patrie en armes. On l'a dit sanguinaire ; il l'est avec discernement : « Épargnez ces tristes victimes/À regret s'armant contre vous... ». C'est que, autant qu'un sursaut de conscience nationale, *La Marseillaise* est un chant révolutionnaire :

c'est la tyrannie, les « complices de Bouillé », le général félon qui avait préparé la fuite du roi, les « vils despotes » qui sont objets de haine. Et, en contrepoint, c'est l'invocation à la Liberté, justifiant l'amour sacré d'une patrie qui en est l'asile privilégié, qui clôt cet hymne en point d'orgue. Mélange de ferveur et d'enthousiasme, formules simples et fortes, sur un rythme ample et martial, ce chant représente une rencontre exceptionnelle entre expression d'élite et engagement populaire. La position même de Rouget de Lisle, cultivé certes, mais malgré tout à demi autodidacte et auteur d'occasion,



l'avantage paradoxalement par rapport aux professionnels. Revers de la médaille, l'harmonisation défailante devra être revue par Gossec, reprise plus tard par Berlioz. Nous ne nous attarderons pas sur les deux thèmes, qui ont longuement retenu les musicologues : celui de la paternité de Rouget de Lisle et celui de l'originalité du thème. Ils ont été définitivement tranchés et leur intérêt n'est que rétrospectif. Le flou initial, qui fait demander par Grétry à son ami Rouget quel est l'auteur de cette pièce, suscita des hypothèses diverses ; mais jamais la paternité de l'œuvre n'a été sérieusement contestée. Quant à l'originalité du thème musical, elle n'a pas été remise en question durablement ; la plupart des plagats supposés se sont avérés sans fondement, même si nous croyons deviner dans le *Vingt-cinquième Concerto pour piano en ut*, de Mozart, comme une anticipation de *La Marseillaise*.

C'est d'une autre façon que la composition, dédiée en avril 1792 à l'armée du Rhin, a échappé à son auteur pour devenir *La Marseillaise*. Le texte a été diffusé très vite en Alsace, comme à Paris. Mais ce sont des méridionaux, Montpelliérains et Marseillais, qui l'importeront véritablement dans la capitale. Les fédérés de Montpellier, qui rejoignent leurs frères marseillais pour monter à Paris, en ont eu copie. L'un d'eux, Mireur, le chante ; la presse marseillaise le diffuse comme « chant de guerre aux armées des frontières », et la troupe guerrière la répand sur les étapes de son parcours. Enfin, sa contribution à l'attaque des Tuileries sanctionne le titre d'*Hymne des Marseillais*. Rouget de Lisle, dépassé par le tournant pris par la seconde Révolution du 10 août, disparaît momentanément de la scène, un temps incarcéré comme suspect, mais comme protégé par cette *Marseillaise* qu'il se refuse à désigner de son titre nouveau.

La destinée de *La Marseillaise* se joue désormais sur deux fronts : à l'armée, et dans le pays tout entier. L'hymne des Marseillais, officialisé comme chant de la République combattante entre septembre 1792 et l'an II, fait merveille. « Votre *Marseillaise*, c'est de la musique à coup de canon », avait écrit Grétry, et, de ce fait, on l'a chantée à Valmy, puis à l'entrée des Français en Savoie, alors même qu'elle s'enrichit au passage d'une septième strophe, destinée à durer, celle des « enfants » : « Nous entrerons dans la carrière quand nos aînés n'y seront plus ». En Belgique, « au matin de Jemmapes, écrit Michelet, *La Marseillaise* tient lieu d'eau de vie », et, d'une ville à l'autre, « l'air sacré de la Liberté » accompagne l'entrée des Français.

Compagne des mauvais jours, lors des défaites de 1793, *La Marseillaise* l'est aussi des victoires des soldats de l'an II. « J'ai gagné la bataille, *La Marseillaise* commandait avec moi », écrit un général. Et Carnot : « *La Marseillaise* a donné dix mille défenseurs à la patrie ». Mais, vue d'en face, l'impression n'est pas moins forte et, après Goethe, témoin de Valmy, nombreux sont les généraux ennemis qui partagent la surprise, voire l'admiration. Si l'on prend un peu de recul, on peut convenir avec les auteurs que *La Marseillaise* est bien le chant de la charge en masses profondes, de ces volontaires dont l'enthousiasme supplée l'inexpérience. C'est elle, quand s'opère l'amalgame des anciens et des nouveaux corps qui a « fondu en un seul corps toutes les provinces dans un moule d'airain ».



On a parlé d'une « *Marseillaise* des carrefours », le terme exprime une réalité que les témoignages confirment. On chante *La Marseillaise* aux Tuileries, deux cents chansons, très rarement parodiques, en reprennent l'air. Les théâtres patriotiques qui se multiplient alors font sa place, à l'entracte, au chant de *La Marseillaise*. En

septembre 1792, l'Opéra présente une scène lyrique due à Gardel et Gossec sur le thème de « l'offrande à la liberté » : une scénographie construite fait se succéder des épisodes patriotiques, dont l'exécution de *La Marseillaise* est le haut moment. En plein air, la consécration de *La Marseillaise*, sur des paroles de Marie Joseph Chénier, est son exécution le 20 prairial an II, lors de la fête de l'Être Suprême.

C'est la Convention montagnarde qui institue, la première, *La Marseillaise* comme hymne national, décrétant le 4 frimaire an II (24 novembre 1793) qu'elle serait chantée dans tous les spectacles. La réaction thermidorienne la fait tomber en disgrâce, mais on redécouvre, le 26 messidor an III, « ces sons inattendus qu'on avait oubliés depuis quelques temps » et l'on décrète qu'elle sera exécutée chaque jour, par la garde montante au Palais national. Rouget de Lisle, réconcilié avec la Révolution, reçoit un hommage officiel. Mais, loin de s'imposer sans débat, *La Marseillaise* va devoir affronter de

l'an III à l'an V, quand sévit la Terreur blanche, notamment dans le Midi, la concurrence d'un autre refrain, *Le Réveil du peuple*, appel à la vengeance des royalistes et au massacre des « buveurs de sang humain ». La bataille ouverte entre *Marseillaise* et *Le Réveil du peuple* trouvait dans les théâtres un accueil privilégié : aux chanteurs patriotes, comme Talma, s'opposaient leurs adversaires, véritables commandos de muscadins. Durant la période directoriale, le conflit reprend entre théâtres patriotiques et royalistes, bien que le gouvernement ait fixé le répertoire patriotique, quatre titres : *Marseillaise*, *ça ira*, *Chant du Départ*, *Veillons au salut de l'Empire*. Progressivement cependant, en province comme à Paris, *La Marseillaise* se diffuse. On la retrouve guerrière et triomphale lors des victoires de la campagne d'Italie, aux funérailles des généraux Hoche et Joubert, et elle sert de chant de ralliement pour les patriotes des républiques sœurs.

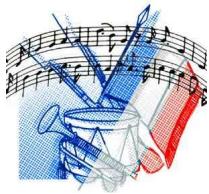


Flux et reflux, 1800-1871

De la chute de la première République à l'établissement de la troisième, l'Histoire de France voit se succéder le premier Empire, la monarchie restaurée des Bourbons, puis, en 1830, celle de Louis-Philippe, que détrône la révolution de 1848, instaurant la seconde république, à laquelle le coup d'état de « Napoléon le Petit » met fin pour vingt ans. Dans cet enchaînement scandé par deux épisodes guerriers, en début et à la fin, et par trois révolutions (1830, 1848 et 1871), les aventures de *La Marseillaise* reflètent les avancées et les reculs de la liberté, proscrite le plus souvent, ressurgissant toutefois quand sa double vocation révolutionnaire et patriotique lui rend son rôle fédérateur des énergies nationales.

Napoléon Bonaparte ne l'aimait pas. Entre la veille de Marengo et la retraite de Russie, elle fut tenue à l'écart et l'hymne officiel fut *Veillons au salut de l'Empire*, hymne révolutionnaire détourné de son sens. Rouget de Lisle, resté républicain, adressa en vain au nouveau maître des lettres d'admonestation qui le rangèrent au rang des opposants. Mais, dans la dernière campagne de Waterloo, quand le salut de la patrie était en jeu, la vieille garde forma le carré au chant de *La Marseillaise*.

La monarchie restaurée de Louis XVIII et de Charles X la proscrit au rang des chants séditieux. Rouget de Lisle vit dans la misère et plus d'un libéral qu'il sollicite n'ose se compromettre à lui porter son aide ; Béranger, le populaire chansonnier, fait figure d'exception. Mais quand le vent tourne, à la veille et surtout au lendemain de 1830, on redécouvre ce personnage symbole, dont David d'Angers grave le portrait. La révolution de février a vu resurgir *La Marseillaise* dont Delacroix, dans sa célèbre composition de *La Liberté triomphante sur les barbares* évoque le symbole. Et, à Bruxelles comme à Paris, elle guide les pas des révolutionnaires. Louis-Philippe qui, pour accéder au pouvoir, a dû accepter de La Fayette le drapeau tricolore, s'il tente de substituer à *La Marseillaise* l'air de *La Parisienne*, feint au moins de s'associer au chant de *La Marseillaise*, que la foule plébiscite sous son balcon. Pas pour longtemps. Dès les années suivantes, l'hymne révolutionnaire, à nouveau proscrit, est



le signe de ralliement, dans les prisons, des républicains victimes des répressions de 1831 et 1834. Quitte, lorsqu'une crise européenne semble se dessiner en 1839, à ce que le gouvernement ressorte ce que le général Bugeaud appelle cyniquement « l'hymne de derrière les fagots ». *La Marseillaise* n'est pas morte, sur l'Arc de Triomphe de l'Étoile, c'est bien elle, dans la sculpture de Rude, qui appelle au combat. Le sursaut patriotique des années 1840 n'est point sans ambiguïté : il fait découvrir dans les autres nations en voie d'émergence, singulièrement en Allemagne, des chants guerriers qui lui répondent comme *La*

Garde du Rhin (Die Wacht am Rhein), auquel Lamartine tente de répondre par une *Marseillaise de la paix*... Des temps nouveaux s'annoncent, mais il faut convenir que, dans la grande poussée révolutionnaire de 1848, *La Marseillaise* demeure dans toute l'Europe, de l'Italie à la Pologne ou la Hongrie, le chant de ralliement des héros de la Liberté. En France, la seconde République lui rend sa place, que des airs nouveaux ne supplantent pas, à l'image du chœur des Girondins *Mourir pour la patrie* dont les paroles sont extraites d'un roman d'Alexandre Dumas.

Mais le coup d'état du prince président Napoléon Bonaparte, en 1851, la replonge brutalement au rang des chants subversifs, celui des insurgés du Midi, des déportés outremer par la répression. Napoléon III lui cherche un substitut : *Partant pour la Syrie, le jeune et beau Dunois* n'est pas fait pour convaincre. Comme en 1840, c'est dans l'année 1870, quand le péril de guerre se précise, que l'Empire libéral redécouvre *La Marseillaise* qui retrouve sa place, à l'Opéra ou au Vaudeville, en intermèdes comme autrefois. Elle sera chantée sur les champs de bataille de 1870 et 1871, à partir surtout du moment de l'installation du gouvernement de la défense nationale. Et elle galvanise encore, dans leur dernier combat désespéré, les fédérés de la Commune de Paris.

C'est dire que les Versaillais, au pouvoir dans les années incertaines de 1871 à 1877, ne la portent pas dans leur cœur, sous la présidence de Mac Mahon. Sans être officiellement proscrite, elle est suspecte.

Un triomphe et son revers, 1879-1918

Cette quarantaine d'années, au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, peut être considérée comme l'âge d'or d'une *Marseillaise* devenue, enfin, hymne national, et, en même temps, objet d'une exaltation collective, de la part des autorités. Elle est symbole de la République conquérante et elle porte un souffle patriotique que les lendemains de la défaite et l'espoir de revanche exaspèrent. Le glissement est inévitable sans doute, mais il va générer en contrepoint un malaise croissant : la classe ouvrière ne se reconnaît plus dans l'hymne de la bourgeoisie au pouvoir.

Au début, c'est encore l'idée d'un combat pour la République qui l'emporte, au tournant des années 1878-1879. Elle suscite incidents et affrontements ; lorsqu'un député républicain de Vendée, le capitaine Laissant, propose d'en faire l'hymne national, la demande est rejetée. Mac Mahon s'entoure de Gond et Déroulède pour lui opposer *Vive la France*. L'échec est complet. Dès son départ, le 14 février 1879, sur proposition de Gambetta, la Chambre vote, sans audace, l'officialisation de *La Marseillaise*, en se référant... au décret du 26 messidor an III qui n'avait jamais été abrogé.

Et pourtant, l'essor est spectaculaire. *La Marseillaise* devient l'accompagnement obligé des défilés et de la célébration du 14 juillet. À Paris, mais aussi en province, à Cherbourg, lors de la visite du président Grévy, des scénographies rappellent celles de la première République. En 1882, le président du Conseil, Charles de Freycinet, inaugure la statue de Rouget de Lisle : « *La Marseillaise* est l'hymne de la patrie »... elle est « une force, un honneur et un enseignement ». Il insiste par ailleurs sur son contenu pacifique autant que patriotique : « C'est un drapeau de progrès, de civilisation, de liberté. »

Poincaré réitère ces proclamations, en 1889, lors du Centenaire de la Révolution, et en 1900, lors de l'Exposition universelle ; il en infléchit toutefois l'esprit en évoquant, au nom de l'amour sacré de la patrie, l'éventualité d'avoir à « former nos bataillons ». Chant de paix ou chant de guerre ?

Monument sacré, *La Marseillaise* est intouchable et l'on n'apprécie pas trop Victor Hugo de vouloir en réécrire les paroles. Paul Doumer tranche : « *La Marseillaise* est le chant national de la France, elle est intangible ». Un immense effort de pédagogie civique accompagne cette affirmation : on en fait l'orchestration à l'usage des musiques militaires, on en prescrit l'enseignement dans les écoles. Des festivités locales aux célébrations nationales, ce succès qui devient international n'est pas sans contrepartie. On s'est réjoui de voir le tsar Nicolas II, en visite, écouter cet hymne la casquette à la main. Mais n'y a-t-il pas lieu de s'inquiéter de cette *Marseillaise* pour souverains ? On commence à parler de crise : on a raison. L'épreuve est rude, pour les classes populaires, de voir l'hymne révolutionnaire devenir chant d'orgueil national à l'ère des impérialismes triomphants.

Une savante étude de Michelle Perrot a recensé, entre 1870 et 1890, des centaines de manifestations ouvrières. Que

chantent les ouvriers en grève ? *La Marseillaise* sans doute, dans 40 % des cas, et aussi *La Carmagnole*, dans plus de 20 %. Mais voici que, dans les dernières années, *la Carmagnole*, plus populaire, tend à l'emporter sur *La Marseillaise*, qui perd son caractère privilégié de chant de ralliement ouvrier. Le débat sera tranché après 1888 par l'apparition de l'*Internationale* de Pottier et Degeyter : elle chemine sans se poser tout d'abord en rivale, mais, entre 1900 et 1910, les congrès socialistes internationaux consacrent sa position de chant de la classe ouvrière dans ses organisations révolutionnaires, même Jaurès y voit encore « la suite prolétarienne de *La Marseillaise* »... Au demeurant, le répertoire des chants révolutionnaires fin de siècle témoigne de la reprise du thème de *La Marseillaise* avec des paroles de révolte : « Allons forçats des filatures, le premier mai vient de sonner... ». Une seconde veine se fait jour dans les milieux anarchistes et pacifistes : en 1911, lors de la crise marocaine, Gaston Couté explose : « Allez petits soldats de France/Le jour des poir's est arrivé/Pour servir la haute finance/Allez-vous en là-bas crever... ».

Mais on sait que cette voix est isolée : l'utopie pacifiste s'est effacée devant l'union sacrée en 1914-1918.

La Première Guerre mondiale est un moment clef dans l'histoire de *La Marseillaise*. L'étude la plus documentée sur l'hymne national, celle de Louis Fiaux, en 1918, évoque sa présence dans les heures glorieuses du conflit. On chante *La Marseillaise* sur la Marne comme à Valmy, le naufrageur du croiseur Léon Gambetta évoque le sacrifice du vengeur... Les alliés reprennent en chœur l'hymne français. À Paris comme en province, dans les théâtres et les cafés-concerts, on met à nouveau en scène *La Marseillaise* : Marthe Chenal l'interprète, drapée en tricolore, avec une coiffe d'alsacienne. Les poètes, comme Edmond Rostand, les musiciens, comme Saint-Saëns, se mobilisent, au milieu d'une foule de modestes... Le point culminant de cette mobilisation collective autour de *La Marseillaise* avait été, dès le début du conflit, le transfert des cendres de Rouget de Lisle aux Invalides, le 14 juillet 1915. Le discours du président Poincaré en donnait le ton : « Cri de vengeance et d'indignation d'un peuple qui non plus



qu'il y a cent vingt-cinq ans ne pliera le genou devant l'étranger ».

Il y eut saturation, protestations isolées de quelques publicistes, et, sur le front même, on a noté à la fin du conflit que les troupes fatiguées préféraient *La Madelon* à l'hymne national. Puis le réveil du mouvement socialiste en 1917 s'exprime sans nuances : « Nous ne chantons pas leur *Marseillaise*, ils en ont fait un chant de sauvages... Nous chantons *L'Internationale* ».

Un sursaut de « La Marseillaise », 1918 à nos jours

Les lendemains de la Première Guerre mondiale sont amers. La vague « bleu horizon » des lendemains de la victoire fait succéder, à l'enthousiasme et aux rêves, l'amertume et l'insatisfaction, singulièrement dans l'immense foule des anciens combattants. Ralliés autour de *La Marseillaise* et du drapeau tricolore, ils sont néanmoins une proie facile pour les ligues d'extrême droite, dont l'antiparlementarisme vise à mettre à bas la république « la gueuse ». Et c'est aux accents de *La Marseillaise* que les manifestants d'extrême droite marchent, le 6 février 1936, à l'assaut du Palais-Bourbon.

Dénaturée dans sa patrie d'origine, *La Marseillaise* paradoxalement conserve, hors de ses frontières, sa vocation révolutionnaire dans une Europe en révolution : Lénine, lors de son retour à Petrograd, en 1917, a été accueilli aux accents de *La Marseillaise* et de *L'Internationale*, de même qu'on la chante de l'Allemagne à la Hongrie en révolution. La proclamation de la République espagnole, en 1931, se fait également aux accents de *La Marseillaise*.

Pour les révolutionnaires français des années 1920 à 1930 au contraire, *La Marseillaise* a fait son temps et le témoignage le plus provocateur est le poème d'Aragon, *Hourra l'Oural*, qui comporte sous la rubrique « Réponse aux Jacobins » une charge féroce contre : « Quatre ans de Marseillaise avec / Les pieds dans la merde et la gueule en sang / Marseillaise de Charleroi / Marseillaise des Dardanelles / Marseillaise de Verdun... ». Il en salue l'agonie : « Cède le pas Ô Marseillaise à l'Internationale... Debout les damnés de la terre ».

Moins de deux ans plus tard, les choses ont changé. L'alliance historique du Front populaire amène le parti communiste à réviser sa position sur *La Marseillaise* et le drapeau tricolore. Plus question d'abandonner à l'ennemi de classe le privilège des valeurs patriotiques. Lors de la prestation de serment du Front populaire au stade Buffalo, le 14 juillet 1935, Jacques Duclos proclame : « *La Marseillaise* est un chant révolutionnaire, un chant de liberté ». Et Maurice Thorez précisera : « Nous ne voulons pas laisser au fascisme le drapeau de la grande Révolution ni même *La Marseillaise* des soldats de la Convention. »

En termes différents, cette redécouverte de *La Marseillaise* était partagée chez les socialistes par Léon Blum qui, le 14 juillet 1936, écrivait, dans *Le Populaire* : « Pendant des années, nous avons désappris *La Marseillaise* et le 14 juillet comme la fête officielle et le chant officiel... ». Mais, à cette caricature, il opposait le retour à l'esprit du 10 août, à celui des révolutions du XIX^e siècle et reprenait à Hugo son image de *La Marseillaise* « ailée et volant dans les balles ». Cela ne faisait pas l'affaire de tout le monde, à droite, on s'en doute, où l'Action française titrait « Une seule réponse : *la Royale* », mais aussi à gauche, dans les groupes libertaires, anarchistes ou trotskistes, où l'historien Maurice Dommanget, flairant une manœuvre de la bourgeoisie « dirigeante et digérante » dénonçait le patriotisme radicalo-communiste. La dynamique cependant était lancée. Il nous en reste des témoignages dans les œuvres inspirées par le Front populaire : le film *La Marseillaise* de Jean Renoir, la partition d'Arthur Honegger pour *Les Visages de la France*, qui associe les accents des deux hymnes réconciliés. La Seconde Guerre mondiale a scellé, sur fond d'héroïsme, les luttes de la Résistance à



l'esprit du Front populaire. Elle a rendu à *La Marseillaise*, proscrite par le régime de Vichy, toute son épaisseur d'hymne patriotique, auprès duquel le pitoyable *Maréchal nous voilà* fait piètre figure. Dans les manifestations interdites, les maquis, les prisons, au pied du peloton d'exécution, c'est *La Marseillaise*, parfois associée à *l'Internationale*, qui surgit, telle qu'Aragon l'a évoquée dans sa Ballade de celui qui chantait dans les supplices.

Le général de Gaulle chantant *La Marseillaise* lors de la Libération de Paris, comme à la cathédrale de Chartres, couvre de son autorité cette *Marseillaise*. □ n aurait pu croire que l'épreuve sanglante de la résistance avait mis fin à un conflit plus que séculaire.

Avouons-le : il reste, encore aujourd'hui, plusieurs sortes de *Marseillaise* et le consensus des lendemains de la Libération ne pouvait survivre aux affrontements

ultérieurs. Chacun a repris sa *Marseillaise*, la droite dans une référence gaullienne, au-dessus des partis, mais susceptible de descendre dans la rue au 13 mai 1958. Une extrême droite, issue des complots de la crise algérienne, s'attribue, dans le cadre du Front national, le privilège de détenir l'authentique fibre patriotique et brandit une *Marseillaise* musclée, chahutant *La Marseillaise* reggae que Serge Gainsbourg composera en 1979, bien représentative de l'esprit frondeur et provocateur de l'artiste. La droite modérée adopte des positions plus nuancées : Valéry Giscard d'Estaing, faisant

retoucher en 1974 son rythme d'exécution, est soupçonné d'en faire une *Marseillaise oratorio*. Jusqu'à hier, la gauche n'a pas remis en cause sa lecture du chant national, même si, lors des mouvements de mai 1968, elle ne figurait pas d'évidence au rang des couplets révolutionnaires. Mais on doit noter que, de l'Europe de l'Est à la Chine, dans l'épisode révolutionnaire qui a marqué l'ébranlement des régimes socialistes dévoyés, elle a pu retrouver occasionnellement sa place.

Et en France ? L'érosion de la mémoire, le recul de la Révolution dans l'enseignement de l'Histoire, l'affaiblissement de l'esprit civique dans la jeunesse peuvent être un sombre pronostic. Mon grand-père chantait, dit-on, les sept strophes de *La Marseillaise*, ma génération en connaissait trois, mes filles une encore.

La Marseillaise serait-elle devenue un objet froid, triplement désuète parce qu'on ne connaît plus la Révolution française, qu'on ne se réfère plus à l'autre révolution, celle disait-on, « qui s'avance » et qu'on ne brûle plus de voler à la frontière pour y défendre la nation ? Dans l'Europe qui cherche sa voie, quelle place pour *La Marseillaise* ? Je suis de ceux qui croient qu'elle a encore un message universel à porter, comme l'a prouvé le parcours auquel nous venons de nous livrer, sur deux siècles : le message de la Liberté sans cesse à conquérir. Et je me réjouis que, sur l'initiative du ministre de l'Éducation nationale, sa connaissance par les jeunes générations soit favorisée. C'est beaucoup plus qu'un lieu de mémoire, c'est une force vive qu'elle continue de transmettre, celle de la *Liberté guidant le peuple*, pour toute l'humanité.

